

Fiche d'Inscription au dispositif "Trouve ton job"

Informations personnelles du participant

- Nom : _____
- Prénom : _____
- Date de naissance : ____ / ____ / _____
- Âge : _____ ans
- Etablissement scolaire : _____
- Classe : _____
- Adresse complète : _____
- Numéro de téléphone (jeune) : _____
- Adresse e-mail (jeune) : _____

Informations du représentant légal (si mineur)

- Nom et prénom : _____
- Lien avec le participant : _____
- Numéro de téléphone : _____
- Adresse e-mail : _____

Autorisations parentales (si mineur)

- J'autorise mon enfant à participer au dispositif "Trouve ton job" et à effectuer les trajets à pied encadrés par les responsables du projet.

- [] Oui
- [] Non

- J'autorise mon enfant à quitter seul le lieu du programme (Maison pour Tous) à 12h30 chaque jour à la fin des activités :

- [] Oui
- [] Non

- Personne à contacter en cas d'urgence :

- Nom : _____
- Téléphone : _____

Engagement du participant

En m'inscrivant, je m'engage à :

1. Respecter le règlement intérieur du dispositif.
2. Être présent chaque matin à 9h à la Maison pour Tous et participer aux activités prévues jusqu'à 12h30
3. Adopter un comportement respectueux envers les encadrants, les intervenants et les autres participants.

- Signature du participant : _____

- Signature du représentant légal (si mineur) : _____

Règlement intérieur

En annexe, un exemplaire du règlement intérieur est joint. Celui-ci doit être lu et signé pour valider l'inscription.

- Signature pour acceptation du règlement :

- Participant : _____

- Représentant légal : _____

Modalités pratiques

- Dates du programme : _____

- Lieu de rendez-vous : Maison pour Tous, Châteaubourg.

- Horaires : 9h à 12h30 chaque matin.

Les informations recueillies sur ce formulaire sont enregistrées par la commune de Châteaubourg, dont le Maire est responsable de traitement, pour la gestion des jeunes participants au projet « Trouve ton job ». La base légale du traitement est le contrat.

Les données collectées seront communiquées aux seuls destinataires suivants : Service Jeunesse – Mairie de Châteaubourg.

Les données sont conservées pendant la durée du projet puis supprimées.

Vous pouvez accéder aux données vous concernant, les rectifier, demander leur effacement et leur portabilité, exercer votre droit à la limitation du traitement de vos données ou vous opposer à ce dernier.

Pour exercer ces droits ou pour toute question sur le traitement de vos données, vous pouvez contacter le service jeunesse de la mairie de Châteaubourg. Vous pouvez également contacter le délégué à la protection des données : Centre de Gestion d'Ille-et-Vilaine, 1 avenue de Tizé, CS 13600, 35236 THORIGNÉ-FOUILLARD Cédex, dpd@cdg35.fr. Si vous estimez, après nous avoir contactés, que vos droits ne sont pas respectés, vous pouvez adresser une réclamation à la CNIL.

Règlement intérieur pour le projet "Trouve ton job"

1. Objectifs et engagement du participant

- Comprendre que le projet vise à favoriser l'insertion professionnelle en découvrant des métiers locaux, en développant des compétences professionnelles et en facilitant le lien avec les entreprises.
- Participer activement à toutes les activités prévues dans le programme pour profiter pleinement des opportunités offertes.

2. Durée et assiduité

Le projet se déroule sur toutes les matinées d'une semaine de vacances scolaires de Février ou Avril.

Les participants doivent s'engager à être présents chaque jour de la semaine, sauf cas de force majeure.

3. Respect des horaires et du planning

Respecter les horaires définis pour les activités :

- Lundi : Présentation de l'environnement économique du territoire et du déroulé de la semaine
- Mardi à Jeudi : Visites d'entreprises, rencontres avec des professionnels de différents secteurs.
- Vendredi : Atelier sur les outils de candidature (CV, lettre de motivation) et bilan de la semaine.

Les participants sont attendus chaque matin à 9h précises à la Maison pour Tous. Tout retard devra être signalé à l'avance aux encadrants.

Les activités se dérouleront sur la matinée et se termineront à midi à la Maison pour Tous, où les participants pourront être récupérés ou rentrer par leurs propres moyens sous conditions de traces écrites du représentant légal.

Tous les trajets liés aux activités se feront à pied, encadrés par les responsables du projet. Les participants doivent respecter les consignes de sécurité durant ces déplacements.

4. Comportement attendu

Respecter les règles des lieux visités (entreprises, organismes de formation) et les consignes données par les encadrants.

Adopter une attitude respectueuse envers les intervenants, les encadrants et les autres participants.

Maintenir un comportement professionnel et approprié durant les visites, les ateliers et les rencontres.

5. Engagement envers les autres participants et le projet

Collaborer avec les autres jeunes pour créer un environnement d'apprentissage agréable.

Respecter la confidentialité des informations partagées par les entreprises et intervenants.

Participer activement aux ateliers et échanger avec les professionnels présents.

6. Responsabilité et sécurité

S'engager à respecter les règles de sécurité pendant les déplacements et au sein des entreprises.

Suivre les consignes de l'encadrant pour assurer la sécurité de tous.

7. Outils et documents

Apporter tout document nécessaire demandé en amont (carnet de notes, matériel pour écrire... etc.).

Les participants recevront des outils pédagogiques pour les ateliers sur les CV et lettres de motivation.

8. Évaluation et retour d'expérience

Participer au bilan de fin de semaine pour donner son avis sur le déroulé du projet et proposer des pistes d'amélioration.

Remplir un formulaire d'évaluation qui permettra d'ajuster les prochaines éditions.

9. Sanctions en cas de comportement inapproprié

Tout comportement irrespectueux, perturbateur ou contraire aux règles établies (notamment envers les encadrants, les intervenants, les autres participants ou les lieux visités) pourra entraîner des sanctions immédiates, allant d'un avertissement verbal à une exclusion définitive du programme.

Les cas de violence verbale ou physique, de non-respect grave des consignes ou de mise en danger d'autrui entraîneront une exclusion automatique.

En cas d'exclusion, les parents ou représentants légaux (si le participant est mineur) seront immédiatement informés et devront organiser le retour du jeune.

Clause d'acceptation

Chaque participant (et son représentant légal, si mineur) devra signer ce règlement pour valider son inscription au projet.

Mairie de Châteaubourg	Jeunes	Représentant légal

Votre consentement pour publier, reproduire et diffuser l'image de votre enfant mineur

La commune de Châteaubourg, dont le Maire est responsable de traitement, peut être amenée à **photographier votre enfant mineur et à publier, reproduire et communiquer**, à titre gratuit, **la (ou les) photographie(s) prise(s)**, dans le cadre suivant :

- Projet « Trouve ton job » et/ou « Argent de poche »

Ce traitement de données a pour finalité la **communication municipale** et repose sur votre **consentement**. La commune s'interdit de procéder à une exploitation des images susceptibles de porter atteinte à la vie privée, à la réputation, à la dignité ou à l'intégrité de votre enfant.

Je soussigné, (responsable légal 1), je soussigné, (responsable légal 2), donnent leur accord pour la diffusion de l'image de leur enfant, :

(cases à cocher selon vos préférences)

- Dans le bulletin municipal, sur le site internet
 Sur la page Facebook (@Mairie de Châteaubourg)

Fait à le

Signature :

Responsable 1

Signature :

Responsable 2

Les informations recueillies sur ce formulaire sont enregistrées par la commune de Châteaubourg, dont le maire est responsable de traitement. Ces données sont nécessaires pour que la collectivité puisse **communiquer autour des évènements organisés sur son territoire**. La base légale du traitement est le **consentement**. Les données collectées sont communiquées **aux agents en charge de la communication et aux élus**. Vous pouvez accéder aux données vous concernant, les rectifier ou exercer votre droit à la limitation du traitement de vos données. Vous pouvez aussi retirer à tout moment votre consentement à l'utilisation de l'image de votre enfant en vous adressant à la mairie de Châteaubourg : 5 Pl. de L Hôtel de ville, 35220 Châteaubourg / mairie@chateaubourg.fr Pour toute question, vous pouvez vous adresser au délégué à la protection des données à l'adresse suivante : Délégué à la protection des données, Centre de Gestion d'Ille-et-Vilaine, 1 avenue de Tizé, CS 13600, 35235 THORIGNÉ-FOUILLARD Cédex ou dpd@cdg35.fr En cas de manquement à ces obligations, vous pouvez saisir la CNIL.